

221C1826
FR00140039U7-FS0602

20 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TRANSITION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 juillet 2021, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, États-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 15 juillet 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TRANSITION et détenir indirectement, par l'intermédiaire de la société JP Morgan Securities plc qu'elle contrôle, 245 000 actions TRANSITION représentant autant de droits de vote, soit 0,85% du capital et 1,05% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TRANSITION hors marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 28 666 667 actions représentant 23 411 111 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.